Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 7

Artikel: Crime contre Paris

Autor: Vago, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126475

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Crime contre Paris

par Pierre Vago, président du Comité de «L'Architecteur d'Aujourd'hui».

Ce n'est pas nous qui avons trouvé ce titre qui, pourtant, exprime bien notre pensée. C'est Jean-François Revel, dans l'article qu'il consacre, dans «L'Express», à ce que nous voulions appeler «le scandale des Halles de Paris». Car nous sommes d'accord, Revel et nous: une «catastrophe est en train de se préparer» au milieu de Paris; nous pensons comme lui que «les premières nouvelles qui ont filtré sur les projets officiels invitent à la proclamation immédiate du deuil national». Nous qualifions, comme lui, de «bête et méchant», le projet d'implanter le nouveau Ministère des finances à cet endroit privilégié, «entre Saint-Eustache et la fontaine des Innocents, entre le Louvre, la Bibliothèque Nationale, le Marais et Notre-Dame», périmètre «par excellence culturel».

Mais surtout, nous avons comme Jean-François Revel la conviction que la reconstruction du quartier des Halles va «se faire au hasard, sans doctrine, sans que l'opinion soit saisie».

La méthode adoptée nous paraît, c'est le moins qu'on puisse dire, déplorable. Quelques architectes sont choisis, au hasard des relations ou des intrigues, pour présenter des propositions, sur un programme tellement vague et fluide qu'on peut le qualifier d'absence de programme. Or, le programme est le point de départ. Un programme sensé, réfléchi, discuté. Un programme qui soit un acte politique, un choix. Basé sur une doctrine, mais aussi, intégré dans la trame de ce «schéma directeur de la région parisienne» qui laisse, en son centre, un «blanc» absurde: Paris. On objectera qu'on s'efforce de le combler. Peut-être. Mais comment? Où en est-on? Qui est au courant de ce qui se trame? L'enjeu, c'est l'avenir de Paris: il est de taille. Il nous intéresse tous: architectes et urbanistes; artistes, sociologues et économistes, administrateurs et administrés, responsables et usagers; il nous concerne tous, Parisiens de naissance ou d'adoption, Français, Européens, amoureux de Paris, fervents de la vocation culturelle de cette capitale qui n'est pas seulement celle de la France, mais celle de toute une manière de penser, de sentir, de réagir.

Que prépare-t-on, dans le secret des bureaux et des cabinets? Et comment ce qu'on nous prépare s'intègre-t-il dans la région, et dans l'aménagement du territoire français? A quelles fonctions, à quelle vocation y est destiné cet emplacement exceptionnel, libéré par le transfert hors de Paris des Halles centrales? Les auteurs des «hypothèses» que nous avons pu apercevoir, et dont certaines nous ont donné le frisson, n'en savaient manifestement rien, tant les propositions étaient disparates. Il paraît qu'après ce premier round, ce premier acte d'une tragicomédie – «Six urbanistes en quête d'un programme», «Trente-deux hectares en quête d'un plan» – les mêmes équipes ont été invitées à travailler, cette fois, sur un programme. Mais quel programme? Ce qu'on en dit, ce qu'on croit en savoir, a de quoi effrayer. Les décisions sont-elles prises? Par qui? Dans quelles conditions? Après quelles consultations? Va-t-on mettre, une fois de plus, l'opinion publique, la presse, la critique (et, bien entendu, architectes et urbanistes) devant le «fait accompli»? Quel monstrueux «Maine-Montparnasse» à plus grande échelle nous prépare-t-on, en catimini, et, cette fois, dans un site qui devrait être sacré pour tous ceux qui ne manquent pas totalement de sensibilité?

Le cri d'alarme de Jean-François Revel doit être entendu. Personne n'a le droit de feindre l'ignorance pour se réfugier dans une prudente neutralité. Aucun «responsable» n'a le droit de se préparer à jouer les Ponce Pilate. Architectes et urbanistes, nous sommes «concernés» au premier chef. L'esprit confraternel – belle plaisanterie, hélas! – ne peut pas servir d'alibi. La crainte de déplaire à d'éventuels distributeurs de commandes – triste réalité, hélas! – ne doit pas empêcher l'expression publique d'une indignation qui se manifeste dans les conversations privées et les réunions à huis clos.

Un «crime contre Paris» se prépare. Serons-nous complices?